



Le portail de
toutes les musiques

MOZARTEUM DE FRANCE

Notes n°25
Juillet 2020

LE MOT DU PRÉSIDENT

La saison 2019-2020 se voulait une saison riche et novatrice. Elle a été stoppée nette dans son déroulement ce que nous regrettons tous.

Aussi, voudrais-je que ce billet vous trouve toutes et tous en bonne santé et avec l'envie de poursuivre nos manifestations dans le cadre de la saison 2020-2021 dont nous vous présentons par ailleurs le programme détaillé dans ces « Notes » mais aussi sur notre site. Il y aura encore des règles sanitaires à observer mais soyez certains que tout sera mis en œuvre pour respecter les directives officielles pour se protéger les uns les autres puisque nous formons plutôt un groupe à risques selon les experts.

Vous avez été consulté pour connaitre vos intentions quant à la fraction des cotisations non réalisées. Je voudrais remercier celles et ceux qui ont de manière généreuse abandonné leurs cotisations sous forme de dons, de la saison écoulée et inviter tous les adhérents à renouveler massivement les adhésions à notre association.

Vous le savez depuis trois années nous coopérons avec l'Association Marin Carouge de La Chaise Dieu (43) pour organiser les Journées de l'Orgue qui traditionnellement depuis 25 ans précédent le Festival de La Chaise Dieu. Si ce dernier a été annulé, en revanche les « JO » sont maintenues et avec un programme exceptionnel sur le thème de « L'héritage de Lully ».

Si vous deviez vous déplacer vers ce haut lieu d'histoire, vous pourriez entendre, du 7 au 9 août prochain :

Vendredi 7 août à 18 h 30 :

François Menissier, titulaire de l'orgue de Saint Nicolas des Champs à Paris. Œuvres de Grigny, Charpentier, Muffat et Haendel.

Samedi 8 août à 16 h :

Christophe de La Tullaye, co titulaire de l'orgue de la Chaise Dieu qui donnera une conférence sur « Les organistes de l'Abbaye au XVIIIème siècle » (*entrée libre*).

Frédéric Deschamps, titulaire de l'orgue de la Cathédrale d'Albi. Œuvres de Lully, Dandrieu et Rameau...

Dimanche 9 août à 18 h :

« Orgue et chant » avec Nicolas Bucher, directeur du Centre de musique baroque de Versailles et Vincent Lievre-Picard ténor.

Œuvres de Lully, Colasse, Bach, Lebègue, Grigny et Lalouette.

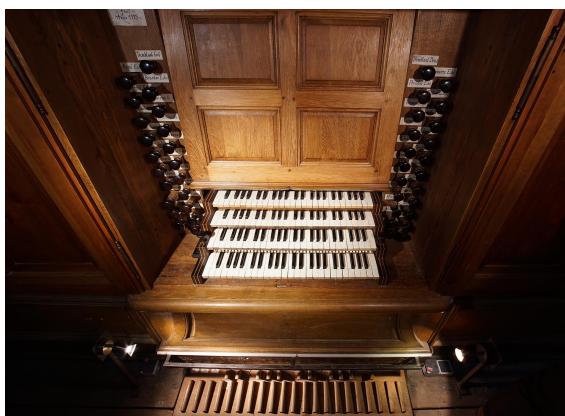
Retrouver toutes les informations sur :

www.abbaye-chaise-dieu.com/



La console de l'orgue de Marin Carouge

Et son pédalier à la française



Cela ne doit pas faire oublier les projets et les réflexions pour tenter de maintenir à un niveau significatif le nombre de nos membres actifs,

seuls véritables relais auprès du public intéressé.

Sans oublier aussi les jeunes et brillants chercheurs en musicologie qui ont été nombreux cette année à concourir pour notre Prix. Ainsi, le Jury du Prix du MOZARTEUM DE FRANCE 2020, présidé par Pierre Saby, a été décerné à Pauline Amar, doctorante en Sorbonne. Sa conférence a été reportée au vendredi 13 novembre à 15 h. À ne pas manquer !

Je vous souhaite un bel été, en musique avec Mozart bien sûr, ainsi qu'avec tous ses prédécesseurs et ses successeurs !

Jean Bacot

SUPPRESSION DE L'ÉPREUVE DE L'OPTION FACULTATIVE DE MUSIQUE AU BACCALAURÉAT



Depuis ses origines, le MOZARTEUM DE FRANCE a toujours œuvré pour la jeunesse et cela s'est traduit, entre autres, par des cours dispensés aux futurs bacheliers qui n'avaient pas dans leur Lycée la possibilité de recevoir l'enseignement approprié pour la préparation de l'épreuve de l'Option facultative de Musique ; cela en raison soit du manque de

professeur, soit des incompatibilités d'horaire.

La réforme du Lycée et l'organisation du nouveau baccalauréat ont pour conséquence la disparition de cette épreuve. Selon les nouvelles directives, l'enseignement optionnel de la musique se fera uniquement dans le cadre du Lycée. Autrement dit, il n'y a plus la possibilité pour des « candidats libres » de pratiquer cette option, sanctionnée par une épreuve orale. Pourtant cette décision frise l'illégalité, car le baccalauréat, premier diplôme universitaire, ne doit-il pas être ouvert à tous, comme toute l'Université française ? Or ce n'est plus le cas.

L'Option n'est pas « supprimée » ! Elle est seulement réservée aux élèves qui s'inscriront dans les Lycées où elle sera maintenue. L'évaluation des travaux en musique sera intégrée à la notation globale de l'élève. La note de 'musique', qui représentera au maximum 1% de la note totale du candidat, ne pourra en aucun cas influer sur le résultat au baccalauréat. Bien sûr l'élève mentionnera ce parcours musical dans son CV, lors du Parcours-Sup à la fin du Lycée. Avant cette réforme, l'horaire prévu pour l'Option était d'une heure par semaine. Il passe maintenant paradoxalement à trois heures par semaine, durant les trois années de la scolarité.

Pour mesurer la régression induite par une telle réforme, je rappelle que les élèves – de tous niveaux - qui prenaient l'option Musique en « première option », voyaient leurs points au-dessus de la moyenne doublés. Ex. : un 18/20

équivalait à 16 points de la note globale de l'examen, ce n'était pas négligeable. Mais le plus important, c'était que l'Option exigeait la poursuite de la pratique musicale et personne ne s'en plaignait, au contraire ! Les élèves étaient heureux que le temps consacré à un art qui les enrichissait, humainement aussi, soit reconnu et valorisé.

Avec les nouvelles dispositions, il est prévisible que le nombre des candidats pour l'Option Musique chutera considérablement ! Il faut espérer que les Lycées la maintiennent dans la durée. Tout dépendra de la volonté des Administrations de soutenir la Musique et du nombre des élèves qui s'y inscriront.

Tout en souhaitant que cette réforme donne de bons résultats, j'ai l'impression qu'en haut lieu se programme une mort lente de l'Option Musique, et il y a fort à parier que les options Arts plastiques et Histoire de l'Art subiront le même sort... On s'efforce toujours de présenter les réformes sous un jour qui masque en définitive ... des économies budgétaires, fussent-elles de bouts de chandelle. Mais que penser d'une gouvernance qui a un tel mépris de l'épanouissement de sa jeunesse et de la transmission de la culture ?

Yves Jaffrè

LA DERNIERE VISITE

(Nouvelle écrite en mars 2014)

« Bonjour chère Madame, comment vous sentez-vous ? Vous m'avez fait mander...Me voici ! Souhaitez-vous vous confesser ? » « Bonjour Monsieur l'abbé, je ne vous attendais pas si tôt ! Bah ! Puisque vous êtes là, asseyez-vous, et ouvrez grand vos oreilles. Vous êtes encore jeune, vous supporterez bien d'entendre mes turpitudes, d'autant qu'elles commencent à vieillir, tout comme moi ! »

L'abbé n'ose pas dire à la vieille dame calée dans ses oreillers qu'il sait presque tout d'elle, tant son personnage l'a fasciné depuis son adolescence. Vicaire à la paroisse de la Châtre depuis huit ans, il l'a toujours connue seule ou recevant des amis avec qui elle passe des soirées tranquilles ou échange d'abondants courriers. Il a lu tous ses livres, et il pourrait écrire sa vie d'auteur célèbre, mais aussi de femme libre, d'amoureuse comblée mais parfois malheureuse.....Oui, Jacques Sigean se souvient qu'à seize ans, avant d'entrer au séminaire, il rêvait de Georges Sand et découvrait ses portraits dans les journaux illustrés.

Aujourd'hui, il est encore un peu amoureux d'elle, d'un amour presque filial. Il la sait malade, fiévreuse depuis plusieurs jours. Le docteur qu'il a rencontré ce matin, semblait soucieux à son sujet. Lui-même ne l'a pas vue à l'église depuis quelques semaines. Elle ne se confesse pas et n'a jamais pris la communion, mais elle assiste

souvent à la messe. L'abbé pense que c'est surtout pour retrouver à la sortie, les gens qui viennent la saluer, lui parler, parfois quémander son aide. Elle écoute, sourit, en embrasse certains. Il connaît son bon cœur, et sait qu'il lui sera beaucoup pardonné.

Il tend l'oreille car elle parle tout bas, et son émotion est grande de voir ses larmes couler quand elle lui avoue son plus grand péché, le seul qui la tourmente vraiment « J'ai très mal de savoir qu'il est mort sans moi, je n'ai pas voulu cela....J'étais si orgueilleuse, et lui tellement susceptible, mais je l'ai aimé, plus que tous ceux que j'ai connus, comme un amant, mais aussi comme le plus cher de mes enfants ! »

L'ombre de Frédéric Chopin passe entre eux, et l'abbé répond doucement : « Dieu sait tout cela et comprend votre chagrin. Gardez l'espérance ! Souhaitez-vous que je vous donne l'extrême-onction ? Cela ne pourra que vous soulager. »

« Faîtes mon cher abbé ! Ainsi vous pourrez repartir tranquille ! J'attends un ami de Paris que mon cocher est allé chercher à la gare. Je ne l'ai pas vu depuis longtemps et je suis heureuse qu'il ne m'ait pas oubliée ! »

L'abbé étouffe un soupir, en se disant que décidément la vieille dame est incorrigible...Mais si elle veut voir une dernière fois un de ses anciens soupirants, le Seigneur ne lui en voudra certainement pas. Il accomplit sa mission, la salue avec amitié, et quitte la pièce. Dans l'entrée, il croise un homme élégant, au teint bistre, avec de longues

moustaches noires. Il est à peine plus âgé que lui, et son visage ne lui est pas inconnu. Le cocher attend pour le ramener en ville. Dans la calèche, il commence à prier pour celle qu'il a toujours appelée Aurore, mais quelque chose le tourmente. Qui est cet étrange visiteur ?

L'homme suit Marie-Blanche, la gouvernante. Elle lui montre sa chambre. Il n'a qu'un léger bagage. Elle lui dit que Madame a demandé qu'il dîne seul et vienne la voir ensuite. Elle se désole car depuis deux jours, Madame refuse toute nourriture et ne boit qu'un peu d'eau. Si Monsieur Edmond pouvait la faire manger, au moins un peu de compote, elle l'a posée sur la table de la cuisine. Tandis qu'elle le sert, il lui demande des nouvelles des enfants de George. Elle lui répond que son fils est en Angleterre. Il doit rentrer après-demain. Quant à sa fille....l'intendante lève les yeux au ciel, et le visiteur hoche la tête. Il connaît la mésentente profonde entre la mère et la fille, et sait qu'elles ne se voient plus depuis longtemps. Marie-Blanche prend congé en lui disant : « Albert, qui est venu vous chercher à la gare, est mon mari. Nous habitons dans la petite maison près de l'entrée. Surtout, n'hésitez pas à nous appeler cette nuit, si Madame va plus mal. » Il promet et se dirige vers la chambre de la malade.

(Suite aux prochaines Notes)

Michèle Bielmann

IN MEMORIAM GENEVIÈVE MORTAMET



Nous avons à vous annoncer, pour tous ceux qui la connaissaient, la triste nouvelle de la mort de Geneviève Mortamet, née Jidot.

Son mari Jean-Gabriel, Architecte en Chef des Monuments Historiques, était le petit fils de Gabriel Mortamet et fils de Louis Mortamet, architectes bien connus à Lyon.

Elle fut la mère de 4 enfants, 2 filles et 2 garçons ; ces derniers moururent en montagne en 1990.

Amie de longue date de Marie-Thérèse Lombard, Geneviève était une adhérente convaincue et assidue du Mozarteum, et nous avions toujours plaisir à la revoir parmi nous. Née en 1934, elle était une fine musicienne, comme ses parents et ses frères et soeurs, et elle a continué à jouer du piano jusqu'à l'été 2019.

Elle est morte le 10 avril, à l'Ehpad Saint-Charles à la Croix-Rousse, non du Coronavirus, mais de solitude et de chagrin.

provoqués par la souffrance du confinement. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses ami(e)s.

Yves Jaffrès

APPEL AUX DONS

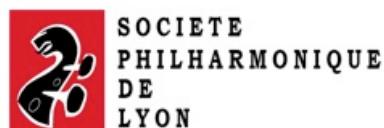
Depuis le 1er octobre 2014, le MOZARTEUM DE FRANCE est un Organisme d'intérêt général. En tant que tel, il a donc la possibilité de recevoir des dons, qui donnent lieu à la délivrance d'un reçu fiscal et à une réduction d'impôt de 66% du montant du don. À titre d'exemple, un don de 100€ (Cent euros) ne coûte en réalité que 34€ au donateur, 66€ venant en déduction de l'impôt à payer.

Votre association a grand besoin de vos dons, à la fois pour équilibrer son budget et pour pouvoir améliorer la qualité des prestations que vous êtes en droit d'attendre en tant qu'adhérents.

Nous vous remercions par avance pour le geste que vous aurez à son égard.



PAROLES & MUSIQUE



NOS PARTENAIRES



STIFTUNG
MOZARTEUM
SALZBURG



ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON

Almaviva

Directeur de la Publication : Jean Bacot - Rédactrice en chef : Caroline Delespaul - Rédacteurs : Michèle Bielmann, Yves Jaffrès et Jacques Wattiez